

Update de la pratique en 60 minutes!

La pandémie de coronavirus et ses questions de procédure en matière d'impôts directs et indirects

24 juin 2020 8:00–9:00 (formation continue en ligne)

Public cible

Ce webinaire s'adresse aux conseillers fiscaux, agents fiduciaires, experts fiscaux, avocats et autres experts en conseil aux PME, ainsi qu'en finance et en fiscalité.

Objectifs et thème

Les connaissances en leur état actuel sont transmises de façon efficace et applicables immédiatement. Les thèmes centraux sont les suivants:

- Négociations et procédure devant les tribunaux
- Délais légaux, des autorités et des tribunaux
- Mesures immédiates de la part des autorités fiscales cantonales et de l'AFC (entre autres prolongation de délai pour les déclarations d'impôt, suspension des intérêts moratoires)
- Interaction entre droit des poursuites et droit des faillites (différenciation entre calcul de l'impôt provisoire et définitif)

Méthodologie

Lors de ce séminaire, les défis actuels font l'objet de discussions interactives. Les contenus sont abordés par des spécialistes en droit fiscal national. Les participants sont ainsi assurés de bénéficier d'informations de première main sur l'application pratique.

Conférenciers

Luis Annoni, expert fiscal diplômé, directeur adjoint, Responsable département fiscal BDO SA, Lausanne

Denis Boivin, avocat, expert fiscal diplômé, associé, membre du Directoire, Directeur Fiscalité et Droit BDO SA pour la Suisse



Luis Annoni



Denis Boivin

Date

24.06.2020 8:00–9:00

Prix du séminaire

CHF 150.– non-membre
CHF 100.– collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse

Sont compris

- toute la documentation (version numérique)
- TVA 7,7%

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 1 heure par EXPERTsuisse.

Les formats en ligne proposés par EXPERTsuisse font l'objet d'un suivi professionnel et sont accompagnés de divers contrôles des connaissances